



*L'environnement  
que je choisís...*

**FRONTENAC**

**AVIS PUBLIC IMPORTANT À LA POPULATION  
DE LA MUNICIPALITÉ DE FRONTENAC**

Compte tenu de l'évolution de la situation relative à la pandémie du Coronavirus (COVID-19), la Municipalité de Frontenac a pris la décision de **fermer au public le bureau municipal**. Nous désirons être cohérents avec les recommandations gouvernementales et contribuer à l'effort collectif de contrer la propagation du virus. Nous fermons également l'accès à nos salles municipales, ce qui implique l'annulation de toutes les activités prévues. La bibliothèque La Reliure sera également fermée. Ces mesures seront réévaluées dans les prochaines semaines, compte tenu de l'évolution rapide de la situation.


L'équipe municipale demeure en place. Vous pouvez les rejoindre par courriel ([adm@municipalitefrontenac.qc.ca](mailto:adm@municipalitefrontenac.qc.ca)) et par téléphone (819-583-3295) pour répondre à vos questions et assurer un suivi de vos dossiers.


Le paiement des taxes prévues pour le 1<sup>er</sup> avril peut se faire par chèque, que vous pouvez déposer dans la boîte aux lettres de la municipalité, ou via ACCESD en utilisant votre numéro de client.

Nous demandons également à nos citoyens de respecter les directives du gouvernement concernant les mesures d'hygiène et l'isolement des voyageurs et des personnes âgées de 70 ans et plus. Si vous êtes dans cette situation et avez besoin d'aide pour subvenir à vos besoins essentiels, vous pouvez communiquer avec le bureau municipal.

C'est collectivement que nous arriverons à maintenir un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous. Pour en apprendre davantage sur les mesures prises par le gouvernement du Québec, visitez le :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019>

  
\_\_\_\_\_  
Gaby Gendron  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Bruno Turmel  
Directeur général, secrétaire-trésorier